

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY**

Séance du : 15 décembre 2015

Convocation du : 3 décembre 2015

Objet : SERVICES AUX HABITANTS

Agenda d'accessibilité des bâtiments communautaires

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes, J. Marcellin

Pouvoirs : Thomas Michel absent a donné pouvoir à Bernadette Lapeyre
Fabienne Darini absente a donné pouvoir à Bernadette Saudemont
Jean-Paul Artigues absent a donné pouvoir à René Moreau

Le Président Jean Marie Bernard présente les éléments du dossier aux membres du conseil.

Dans le cadre de la préparation de l'agenda d'accessibilité, la Communauté de Communes Buëch Dévoluy a mobilisé les services du Centre de Gestion pour établir des diagnostics sur les bâtiments propriétés de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy et occupés par ses services.

Certains locaux ont été construits selon les normes et nécessitent peu d'équipements pour une mise en accessibilité complète. C'est le cas de la déchetterie, des bureaux rue Léon Cornand et du Pôle Petite Enfance.

D'autres supposent des travaux d'aménagement à l'intérieur et aux abords de leur entrée. Sont concernés, les bureaux administratifs Place de la République, l'écomusée et la Maison des Services au Public.

Notamment il sera nécessaire de créer un bureau d'accueil pour les personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée de la Maison des communes, rue du Jeu de Paume faute d'accessibilité dans les bureaux administratifs, place de la République situés au 1^{er} étage.

Le montant global des travaux a été estimé à 19 000 € TTC pour l'année 2016
et à 7 000 € TTC pour l'année 2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De111_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015
Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation



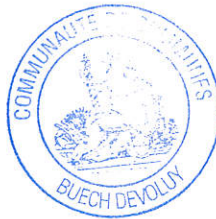
Après avoir débattu de l'opportunité de solliciter ou non l'Etat sur la ligne DETR, le conseil communautaire Buëch Dévoluy à l'unanimité

- Approuve le calendrier des travaux d'accessibilité sur deux années ;
- Autorise la demande de subvention auprès du FIPHFP (Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique).

votants : 31 dont 3 pouvoirs	pour : 31	abstention : 0	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à
La Roche des Arnauds,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Jean-Marie Bernard

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151215-De111_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2015

Publication : 21/12/2015

Pour le Président
par délégation

